

Les facs de psychologie prises d'assaut par les Français

La FEF tire la sonnette d'alarme. De plus en plus d'étudiants français se tournent vers la Belgique pour leur master en psychologie.

NATHALIE BAMPIS

Depuis un an, certaines facultés de psychologie en Belgique francophone voient arriver un nombre de plus en plus important d'étudiants français désirant s'inscrire en master. Rien qu'à l'UMons, le nombre de jeunes Français s'inscrivant en master 1 est passé de 27 en 2016-2017 à 218 lors de cette année académique. À l'ULiège, le nombre d'étudiants français en psycho (master) a doublé l'an dernier pour atteindre les 127 étudiants. «24% des étudiants inscrits en master chez nous sont Français, explique le doyen de la faculté de psychologie de l'ULiège, Étienne Quertemont. Et notre crainte, c'est que cela ne soit qu'un début, et que le phénomène s'amplifie.» Idem à l'ULB, où le doyen de la faculté de psychologie, Arnaud Destrebecqz, explique que les étudiants français sont six fois plus nombreux que l'an dernier. Et ils sont un beau paquet: 450 exactement.

La conséquence de cet afflux, c'est le risque d'avoir une pénurie de maîtres de stage et promoteurs, des auditoires surpeuplés, des étudiants recalés pour l'inscription à

certaines cours, explique Maxime Michiels, le président de la FEF.

«Chez nous, pas de problème de place encore, mais il devient difficile de trouver des places de stage, or c'est obligatoire. Quant aux promoteurs de mémoire, ils sont surchargés, ça va poser des soucis en termes de qualité de l'enseignement», dit encore Étienne Quertemont. À l'UCLouvain par contre, on ne constate pas cette hausse d'étudiants français.

Pourquoi cet afflux? Les règles de sélection en psychologie se sont renforcées en France. Alors qu'une procédure de sélection existait déjà entre le master 1 et le master 2, il a été décidé d'en ajouter une autre entre le bac 3 et le master. «À l'université de Reims par exemple, ils n'accepteront plus que 40 inscrits en master 1, alors que 720 étudiants suivent les cours en bac 3», explique encore la FEF.

Les universités francophones avaient déjà connu le même phénomène pour d'autres cursus contingentés, comme la médecine, la kiné ou les études vétérinaires. En 2006, le décret «non résident» avait alors limité l'accès de ces études aux étudiants étrangers, en imposant un quota maximum de 20% d'étudiants non résidents en vétérinaire, et de 30% pour les autres cursus contingentés.

Des quotas dénoncés

Cette procédure s'étendra-t-elle à

la psychologie? Probablement pas, explique encore Maxime Michiels. Car ces quotas maximums sont dans le collimateur de l'Union européenne. Pour la FEF, la solution idéale pour résoudre ce problème serait d'instaurer un système de financement compensatoire entre pays de l'UE. Mais la France n'en veut pas. «Ce qui est assez logique à partir du moment où ils restreignent l'accès aux études dans le but de réaliser des économies budgétaires», dit Maxime Michiels.

En attendant, la FEF demande au ministre de l'Enseignement supérieur Jean-Claude Marcourt de dégager une enveloppe financière exceptionnelle à destination des établissements touchés par le phénomène, et de créer des incitants pour pousser les praticiens à devenir maîtres de stage.

À l'adresse des recteurs, la FEF demande l'engagement de personnel enseignant supplémentaire. A l'ULB, le doyen de la faculté de psycho a déjà obtenu 2 profs. «On encourage aussi nos étudiants à faire leur stage en France», dit-il.

«Une solution serait de changer les critères d'admission et les rendre plus sévères, mais cela nécessite de se coordonner entre universités pour éviter la concurrence», concluent les doyens de Liège et Bruxelles, qui ont rencontré leurs collègues des autres universités vendredi dernier pour discuter du dossier.